

## Le développement durable ?

La décennie nonante peut être caractérisée comme la décennie des grands discours. En témoignent les sommets mondiaux de l'environnement, de la population, du social, etc. La décennie était particulièrement marquée par deux thématiques quasi rhétoriques : l'impératif de faire du développement durable (*The Sustainable Development*) qui permette d'assurer la protection de l'environnement en faveur des générations futures ; et l'ambition de poursuivre le développement respectueux de l'humain, suivant les termes du rapport du PNUD sur le développement dans le monde (*Human Development Reports* – UNDP).

La premier thème intègre les discours internationaux sur la crise des ressources naturelles, depuis la publication de *Halte à la croissance* (1972), le Rapport Brundtland sur *Notre avenir commun* (1987) et débouche sur le Sommet mondial de Rio (1992) et la *Convention sur la biodiversité* (1994). La seconde explore les conditions d'une agriculture viable et l'accès équitable des ressources. Les pays sont conviés à élaborer leurs propres plans d'action de développement, en accord avec l'Agenda 21 des Nations-Unies.

Deux décennies plus tard, la problématique du développement durable est plus actuelle que jamais. L'activité humaine transforme, mais ne crée pas de la matière. Cette dernière est l'objet de diverses perceptions. Au plan anthropocentrique, le cartésianisme préconise que l'homme devienne « maître et possesseur de la nature » (Descartes, *Discours sur la méthode*), Jean-Paul II (*Nouveau catéchisme de l'église catholique*, 1992). Mais les sociétés locales n'ont eu de cesse de considérer la nature comme un bien inaliénable d'utilité collective (Common Pool Resource). La perspective écologique (récente dans l'histoire de l'Occident) aborde l'environnement en tant que patrimoine de l'humanité (*Convention sur la biodiversité*, 1994).

Certes, personne ne peut nier l'amenuisement des ressources ou la lenteur de reconstitution des stocks. Mais personne ne saurait dire non plus précisément le niveau d'extinction de la biodiversité. En fait, le problème n'est pas tant les prescriptions normatives de conservation des utilités, que l'impasse, au niveau conceptuel de nos instruments intellectuels et théoriques. En effet la notion de développement est imprécise (Comelieu, 1993). Plus de 60 définitions discordantes ont été émises en 1989 sur cette terminologie. Le Rapport Brundtland de 1987 charrie six différentes significations du développement (Hatem, 1990).

En fait, le développement est perçue par certains comme un phénomène naturel d'injection de l'énergie et de l'information à des fins de transformation de la matière. Le paysan qui ouvre un potager, l'artiste qui taille du bois ou les villageois qui creusent un puits, font du développement. Sont également des acteurs en développement, la personne et/ou la compagnie qui injectent du capital dans la production des biens destinés à la vente sur les marchés. Néanmoins, à la différence, ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques de production et d'expansion et de conquête des parts de marché — démarches, sommes toutes, résolument capitalistes et prométhéennes visant la croissance économique, ainsi que la prise insatiable des utilités.

L'industrialisation est un système de croissance et non une économie *stricto sensu*. Le sens du mot économie (*oika-nomos*) est travesti depuis que l'activité marchande ou capitaliste est labélisée du terme « économie ». En fait, le système capitaliste est né en Espagne et en Italie du nord entre 1450 et 1850. Ce système-monde (Wallerstein Immanuel, 1985) procède par « L'exploitation-destruction de la forêt tropicale, la multiplication des grands aménagements hydrauliques, l'imposition de monocultures d'exportation » (Guillaume Cruse, 1994 : 153). A posteriori l'activité industrielle pollue, saigne la forêt, favorise la salinisation et la latérisation des sols. Bref, est en principe, la croissance une activité prédatrice de la nature.

Dans la notion de croissance, il y a le terme chrématistique (*Krematistikos* = calcination). Ni le développement industriel ni l'économie capitaliste ne peuvent protéger l'environnement. Pour faire du durable, il faut commencer par changer de système de croissance. Car il est impossible de prétendre faire du développement durable dans les termes actuels de l'économie classique dominante qui est le principal terme du problème.

Joe-Kodzo H. Genève, le 19 oct. 2010

Cruse Guillaume, « La prise en compte de l'environnement comme facteur de développement », *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°137, janv. - mars, 1994.

Christian Comelieu, « Développement du développement durable ou blocage conceptuels », *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°137, janv. - mars, 1994.

Hatem Fabrice, « Le concept de développement soutenable », *Economie prospective internationale*, 44, 1990, pp. 101-117.